**REGLEMENT**

****  **** 

**REGLEMENT GENTLEMAN DE LA BOUTERNE**

 **COMITÉ d’ORGANISATION
 Président de l’Épreuve : CALLET Cédric
 Directeur de l’Épreuve   : CALLET Cédric Responsable sécurité : BILLON Jean-Luc
 Responsables Parcours : BILLON Jean-Luc
 Responsables Chronométrage : FAYOLLE Jacque / CALLET Cédric
 Responsables Accueil Dossards : DURIEUX Joel
 Responsable Classements : FONTANET Michel / CALLET Cédric
 Responsables Récompenses :
 Responsables Motos Ouvreuses :**

 **DESCRIPTION DE L’EPREUVE
Epreuve organisée sous l’égide de la FSGT et ouverte à toutes les catégories de toutes les fédérations ainsi que les licenciées FF triathlon, aux coureurs non licenciés, et aux mineur de plus de dix ans accompagné d’un adulte.**

**Circuit d’environ 20.3km pour toutes les catégories
Remise des dossards de 13h00 à 14h00 A LA SALLE DES SPORTS DE Chantemérle les blés 26600

1er départ à 14h00 – dernier départ 16h00 . Les départs seront espacés de deux minutes jusqu’aux dossards 60 et ensuite toute les minutes.**

**ENGAGEMENTS**

**Tout engagement est soumis à la présentation :**

* **Pour les non licenciés : d’un certificat médical de "non-contre-indication à la pratique du Cyclisme en compétition ", datant de moins d’un an à la date de la compétition ou de sa copie.**
* **En Plus pour les mineurs une autorisation parentale signée.
Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.**

**OU**

**D’une licence sportive, en cours de validité à la date de la  manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition**

**REGLEMENT CODE DE LA ROUTE
Chaque concurrent est tenu de respecter strictement le Code de la Route et d’obéir aux indications données par le Directeur de l’épreuve, les Commissaires et les Signaleurs. A défaut, il sera immédiatement mis hors course.**

**DÉROULEMENT DE L’ÉPREUVE
Le parcours sera fléché. Les concurrents d’une même équipe devrons partir en même temps et arrivée en même temps également, le temps de parcours sera pris sur le deuxième à franchir la ligne d’arrivée
Il est interdit à une équipe de concurrents de se mettre dans le sillage de l’équipe qui la précède à moins de 25 mètres. Une équipe de concurrents voulant en dépasser une autre devra se déplacer latéralement de 2 mètres au moins, le dépassement se faisant uniquement par la gauche.
Toute équipe de concurrents restant dans le sillage de celle qui la précède sera pénalisée, voire mise hors course, à la discrétion des commissaires présents tout au long du parcours
Aucun passage hors course ne sera autorisé sur la ligne d’arrivée et le parcours est interdit dans le cadre de l’échauffement. Tout coureur ne respectant pas ce point sera immédiatement mis hors course.**

**LES VÉHICULES ACCOMPAGNATEURS.
Les voitures et moto suiveuses (ou autres véhicules) sont interdites sur le circuit.**

**SECURITE
LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE
Des signaleurs, dont la liste a été fournie au dossier de demande d’autorisation en préfecture, seront installés aux différents carrefours**

**ASSISTANCE MEDICALE
Un poste de secours composé de trois secouristes (distance du parcours supérieur à 10km) sera installé en milieu de parcours.**

**ASSURANCE
L’organisateur a souscrit une assurance en responsabilité civile pour l’organisation de cette manifestation.
L’organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d’accident, de chute, de défaillance consécutive à un mauvais été de santé ou bris de matériel, en cas de vol ou de dégradation de matériel individuel pendant la durée de la manifestation.
Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et l’acceptation des clauses de celui-ci**

**CATEGORIES et RÉCOMPENSES.
La remise des récompenses est prévue à Chantemerle les blés vers 16h30**

**LES CATEGORIES : les catégories sont définies par addition des âges des 2 concurrents**

 ***MASCULINS :*
    1 - Masculin A (MA) : de 36ans à 80 ans
   2 - Masculin B (MB) : de 81 ans à 100 ans
    3 - Masculin C (MC) : de 100 ans à 120 ans
    4 - Masculin D (MD) : plus de 120 ans

*FÉMININES :*
   6 - Féminines A (FA) : moins de 60 ans
   7 - Féminines B (FB) : plus de 60 ans**

 ***MIXTES :*
   8 - Mixte A (MXA) : moins de 70 ans
   9 - Mixte B (MXB) : plus de 70 ans**

 ***MINEURS :* 10- MAJEUR –MINEUR (MM -14) : mineur moins de 14 ans 11– MAJEUR –MINEUR (MM +14) : mineur entre 14 et 18 ans**

 **12 - HANDISPORT (HAN) : Handbike, duo avec valide**